

## Petit roman d'un formateur occasionnel. (Fiction - Page 32)

Dans certains lieux, je sens un hiatus entre l'organisme de formation et son pôle de formateurs. C'est l'introduction du numérique qui, je crois, fait surgir une tension profonde. (voir page 31)

Souvent les formateurs (particulièrement les occasionnels) sont sur le terrain au quotidien, loin de leur base organisationnelle. Ils travaillent ainsi en solo, faisant au mieux. Ce mode de travail peut se transformer en grande solitude, car il n'existe pas vraiment de formation continue du formateur organisée par l'organisme de tutelle.

L'introduction inévitable du numérique dans la pratique pousse les organismes à reprendre contact avec leurs formateurs pour les inviter à modifier leur habitus. Mais la distance qui s'est installée, parfois depuis des années, n'est pas aisée à combler.

Il faudrait, en un ou plusieurs jours de regroupement, que tout soit solutionné :

- utiliser le numérique en formation ;
- travailler en modalité hybride (présence / distance) ;
- concevoir, scénariser des parcours de formation et les déposer sur une plateforme ;
- communiquer de plus en plus en modalité synchrone (classe virtuelle) ;
- être bien au fait de la problématique du droit d'auteur pour utiliser des ressources en toute légalité ;
- ...

Le chemin à parcourir est long, c'est une nouvelle professionnalité qui se fait jour. L'organisme de formation doit ainsi échafauder un plan de formation de ses formateurs qui ne peut pas se résumer à un regroupement d'une journée.

Certains proposent une formation au C2i2e (Certificat Informatique et Internet niveau 2 enseignant / formateur). Cela me semble une bonne stratégie : le formateur se forme selon un référentiel national structuré, très axé sur l'utilisation pédagogique du numérique. Il obtient une certification nationale de niveau master 2 qui renforce sa professionnalité.

Ci-dessous un extrait du [référentiel](#) (domaine B2) :

*B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage*

- B21. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE.

- B22. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement.

- B23. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information.

- B24. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques :

> en opérant des choix entre les supports et médias utilisables

> en respectant les règles de la communication.

- B25. Concevoir des situations ou dispositifs de formation introduisant de la mise à distance.

Cette formation s'étale sur plusieurs mois. Elle nécessite un investissement important du formateur postulant. Il doit produire des situations d'apprentissage utilisant le numérique, les déposer sur une plateforme de validation d'une Université reconnue comme Centre de Certification. (Exemple : [Centre de certification de l'Université de Franche-Comté](#))

Jack, formateur occasionnel.

À suivre ...

Lien vers les pages du petit roman : <http://jacques-cartier.fr/roman/>

© 2015 J. CARTIER

Par Jacques Cartier

[www.jacques-cartier.fr](http://www.jacques-cartier.fr) – [www.espace-formation.eu](http://www.espace-formation.eu)

